

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 53

Mai 2018

1€

Etudiant-es, profs, retraité-es, EPHAD, collectifs d'usager-ères, postier-ères, agent-es de la fonction publique, cheminot-es en lutte : le gouvernement ne peut plus faire la sourde oreille. SUD-Rail (au sein de l'Union Syndicale Solidaires) persiste et assume : nous prôtons la convergence de tous ces mouvements ! Sans oublier le secteur aérien, le commerce, les usines, les exilé-es, l'égalité hommes/femmes, les grands projets coûteux et inutiles...

Ne ratons pas le train de la révolte !

Luttes à la poste

Obligation de réserve, explication de textes

Statuts

fonctions publiques, code du travail, même combat

Mai 68

Résistance 37

Infos féministes

Une nouvelle Union locale de Solidaires à Saint-Pierre-des- Corps

SUD-Rail s'oppose fermement au discours néolibéral repris à l'unisson par les conservateurs, les libéraux, les éditorialistes et le MEDEF selon lequel nous serions un pays surendetté, nous vivrions au-dessus de nos moyens... Pourtant les entreprises du CAC40 ont engrangé 93 milliards d'euros de bénéfices en 2017, un record ! **SUD-Rail combat cette idéologie politique qui impose ses dogmes à coups d'ordonnances !** Est-ce un privilège de voir sa rémunération gelée depuis plusieurs années ?.. de se voir imposer un jour de carence ?.. de subir une augmentation de CSG sans compensation ? Est-ce un privilège de conduire des locomotives 6 dimanches sur 8 ?

LES VRAIES PRIVILEGIÉES, ce sont celles et ceux qui n'ont pas besoin des services publics ! Les vraies privilégié-es, ce sont ceux qui s'engraissent en bafouant la justice !

Supprimer notre bien commun est un crime contre la société ! Après guerre, celles et ceux qui ont résisté à la

tyrannie ont su imposer plus de justice sociale au grand patronat compromis... Nos droits, les services à la population ne sont pas tombés du ciel, ils ont été conquis, ils proviennent des idéaux humanistes qui considèrent que **le progrès c'est quand on donne de nouveaux droits, et non pas quand on en retire !**

Macron et sa bande pillent les services publics et accroissent la précarité... tout en étouffant la vérité, en gazant, en matraquant, en laissant (en envoyant !?) des milices frapper nos enfants dans les facs et les lycées. Il s'agit d'une véritable chasse aux chômeur-ses, aux réfugié-es, aux « privilégié-es » et aux « assisté-es », aux retraité-es et aux fonctionnaires, aux personnes qui résistent !!! De cet étatisme autoritaire et de leur capitalisme de rentiers, nous ne voulons pas.

Nous voulons socialiser les besoins et les missions de services publics ! Servir dignement et sereinement les usager-ères sans craindre les appétits des ogres en cols

blancs. **Reprendre pour mieux partager !** Une gare, un hôpital, une école, un bureau de poste, un centre d'impôt, une caserne de pompier, une mairie, n'ont pas vocation à faire du profit. **Le Service Public, c'est notre joyau à toutes et tous. NOTRE TRÉSOR PUBLIC !** Le service public, c'est tout ce qu'on a quand on n'est propriétaire de rien, c'est le patrimoine de ceux qui n'ont pas de patrimoine ! **Le combat des cheminot-es est votre combat !**

Vous êtes les bienvenu-es sur les piquets de grève, notamment sur celui du « Chaudron », au coin nord-ouest du stade Camélinat de Saint-Pierre des Corps. Pour soutenir les grévistes, vous pouvez aussi envoyer vos dons à SUD-Rail Centre-Val de Loire, à l'adresse en tête de page, à l'ordre de « SUD-Rail fonctionnement ». Merci.



Les luttes à La Poste s'intensifient

Après les collègues de l'Ille-et-Vilaine, de la Gironde et des Hauts-de-Seine, la colère des postiers-ères s'exprime dans les Bouches-du-Rhône !

Plus de 80 jours de grève pour les factrices et facteurs du 35, la Gironde attaque la 4^{ème} semaine de grève, plus d'une semaine sans courrier dans de nombreuses villes du 92 et aujourd'hui 2 arrondissements de Marseille (4^{ème} et 14^{ème}) ont cessé le travail.

Ce n'est sans doute que le début d'une lutte qui risque fort de s'intensifier dans le département des Bouches-du-Rhône. Les factrices d'Arles vont très certainement rejoindre le mouvement dès demain, le feu couve sur les communes d'Aubagne, La Ciotat, Vitrolles et de bien d'autres encore. Les revendications des agents

sont partout les mêmes : des vacances d'emploi qui ne permettent plus d'assurer la distribution du courrier, une précarité qui explose, l'imposition d'effectuer de la distribution de courrier matin et après-midi et des organisations de travail aberrantes.

Pendant et à grand renfort de communication, La Poste annonce le recrutement de 3 000 agents pour l'année 2018 (sous quel statut ?). Quelques chiffres pour comprendre ce tour de passe-passe : En 8 ans (2008-2016), La Poste a supprimé 51 505 emplois (-18,9 % de l'effectif global, soit en moyenne 6 438 suppressions par an) pendant que sur la même pé-

riode le nombre de CDD augmentait de 52,39 %, passant de 12 047 à 18 358.

Ces nouvelles embauches ne sont donc qu'un piètre emplâtre, ne prenant aucunement en compte la situation actuelle catastrophique et encore moins les très nombreux départs en retraite prévus cette année.

Et en « gâteau sur la cerise », Madame la Ministre du travail, Muriel PENICAUD, vient d'autoriser le licenciement de Gaël QUIRANTE, militant SUD Poste du 92, pour son militantisme, contre l'avis de l'Inspection du Travail ainsi que du rapport d'expertise qui s'en est suivi. Cette énième répression anti-syndicale contre la liberté d'expression et de circulation, destinée à museler un peu plus la défense des postiers-ères, ne fait en réalité que mettre un peu plus d'huile sur l'incendie qui s'étend.

SUD PTT

Statuts fonctions publiques, code du travail, même combat

En 2017, les ordonnances Macron et la loi XXL ont balancé à la poubelle le code du travail avec l'eau du bain. Un des mots d'ordre dans les mobilisations était alors « après le privé, ça sera le tour du public ».

Tel l'oracle, notre prophétie se réalise devant nos yeux.

Sous le nom très start-up nation de « CAP 2022 » le gouvernement a annoncé son plan de casse de la fonction publique.

Il y a 4 chantiers pour lesquels le gouvernement souhaite passer en force.

- Un plan de licenciements doit être mis en place dans la fonction publique pour les 120000 postes de fonctionnaires promis par Macron à ses amis patrons.
- Un recours encore plus massif

aux contractuel-les. Comme si la situation n'était pas déjà catastrophique. Outil majeur de précarisation et de casse des statuts.

- Renforcer le salaire au mérite. Ou comment diviser encore plus pour mieux régner, et manager par les objectifs à atteindre. Pour celles et ceux qui voient un lien avec ce qui se passe au CHU par exemple...
- Attaque du droit syndical, avec la suppression des

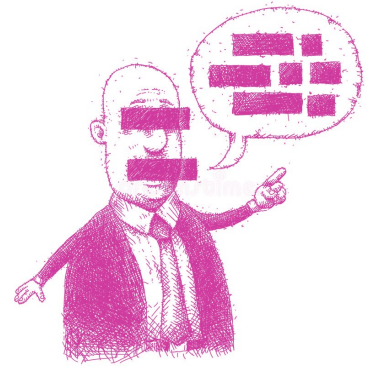


CHSCT. Le gouvernement souhaite tout fluidifier, alors la défense des droits, à la poubelle.

Pour SUD et Solidaires, tout cela est bien-sûr inacceptable. Comme toutes les actions de Macron, une seule possibilité: la combattre ensemble, dans l'unité, et avec nos collègues du privé qui subissent les mêmes attaques.

Obligation de réserve au CHU

Explication de textes



Au CHRU, face à la diffusion dans tous les services de la note n°2018-012 sur le « rappel de l'obligation de réserve des agents du service public », le syndicat a détricoté cette tentative d'intimidation signée par la directrice générale.

La loi Anicet le Pors n° 83-634 du 13/07/1983, texte de référence sur les droits et obligations des fonctionnaires, ne fait aucune mention de devoir ou d'obligation de réserve. Il y est précisé que « *la liberté d'expression, garantie par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, est reconnue aux fonctionnaires sous réserve d'un usage qui ne soit ni excessif, ni insultant à l'égard des pouvoirs publics et de la hiérarchie.* »

Le devoir de réserve, comme l'obligation de réserve, sont donc des notions qui, lors de litiges, sont arbitrées par jurisprudence, au cas par cas, selon le contexte. Ce qui laisse un panel énorme d'interprétations et une vaste plage d'incertitudes dans leur application.

Pour pallier ce flou juridique, la direction crée donc des règlements. Mais, dans la hiérarchie des textes, un règlement ne peut pas se substituer à une loi, il ne peut que la compléter.

Considérée comme une loi supra-légale parce que faisant partie des textes fondateurs, la liberté d'expression est inscrite dans la déclaration universelle des droits de l'homme et dans la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle appartient aux salarié-es comme à leurs syndicats qui, dans le cadre de leurs missions, expriment leurs opinions et présentent leurs revendications auprès de l'employeur.

La diffamation (affirmer des propos nuisibles à l'honneur, à la réputation ou à la considération de quelqu'un ou d'une collectivité) doit, pour être avérée au plan juridique, énoncer un fait précis et déterminé, publiquement, ora-

lement ou par écrit, devant témoin-s. Mais, une personne accusée de diffamation peut s'exonérer de sa responsabilité si elle prouve la vérité des faits allégués.

Dénoncer nos conditions de travail déléteres et le management tyrannique de nos supérieur-es n'est ni excessif, ni insultant, ni diffamant. L'objectif n'est pas de nuire à la réputation de notre hôpital, mais vise à la défense de nos droits, l'amélioration de nos conditions de travail et, de fait, celle de la qualité des soins et du service public.

Alors pourquoi ce rappel à l'ordre ?

Parce que les politiques d'économie budgétaire imposées aux agents du CHU sur les deniers de la santé publique impactent fortement la population et sont dorénavant bruyamment répandues par les médias locaux et nationaux. L'opinion publique s'embrace, Et ça, ça pique !

L'hôpital n'est pas une entreprise commerciale. Son rôle n'est pas de faire des bénéfices. L'hôpital est un service public qui doit répondre aux besoins de la population, qui a des missions précises définies par des lois et n'ayant qu'un seul but : l'intérêt général.

La réputation du CHU n'est pas mise à mal par un personnel exsangue qui continue à faire ce qu'il peut pour faire face à des conditions de travail toujours plus précaires, ni par le travail des syndicalistes qui clament haut et fort au scandale, les usagers ne sont pas dupes.

Si la réputation des CHU (car il s'agit bien d'un problème national) se trouve entachée, n'est-ce pas

plutôt la conséquence des politiques d'austérité appliquées sans états d'âmes par les directions qui ont, certes des compétences en marketing et rentabilité, mais pas ou peu de pratique des soins ?

Que chacun-e prenne ses responsabilités. La nôtre est de nous battre pour notre hosto et nos boulots.

Pan sur le bec, coin-coin

Quelle ne fut pas notre surprise de voir la direction du CHU de Tours épinglée par le Canard Enchaîné. Notre surprise mais aussi notre plaisir de voir ce soutien inattendu, relayé par les réseaux sociaux.

Depuis plusieurs mois, les salarié-es et les équipes syndicales du CHU de Tours se mobilisent contre le vaste plan de restructuration « COPERMO » ou « Horizon 2026 » qui va supprimer pas moins de 400 lits et 400 postes.

Ce plan s'inscrit dans les politiques d'austérités et d'économies de ces dernières années dans le secteur de la santé. De nombreux hôpitaux en France sont également impactés, tout comme les EHPAD. De nombreuses luttes existent çà et là et de plus en plus de patient-es, de résident-es de salarié-es, paramédicaux et médicaux, témoignent publiquement de l'aggravation des conditions de travail et d'accueil.

Face à cela, la direction du CHU de Tours, comme d'autres, n'a qu'une réponse : la tentative d'intimidation et la menace répressive. Cela ne marchera pas, bien au contraire. Attaché-es à la qualité des soins et des prises en charges, ils et elles continueront à se mobiliser et le feront savoir, recueillant sans réserve la sympathie de l'opinion publique.

SUD Santé Sociaux

Solidarité avec les migrant-es en Touraine

entretien avec Patrick B, militant de RESF et de Résistance 37

Les derniers gouvernements ont mené une politique très sévère vis à vis des migrant-e-s : contrôles et refoulements aux frontières, traitements indignes, expulsions...

D'un point de vue général, est ce que la politique a évolué depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, et dans quel sens

La politique à l'encontre des migrants menée par Macron a encore aggravé celle de ses prédécesseurs. Les 3 circulaires du ministre de l'intérieur Collob de la fin de l'année 2017 sont une telle attaque contre les migrants que l'ensemble des associations « humanitaires » ont dénoncé une atteinte sans précédent aux droits élémentaires à la personne humaine.

S'ajoute maintenant le projet de loi immigration/asile présenté par le gouvernement qui commence à être étudié au parlement. Jacques Toubon, défenseur des Droits dit de ce projet de loi « que ce n'est pas en s'alignant sur les thèmes du Front national qu'on va faire reculer ses votes, il faut parvenir à ce que le discours sur l'identité soit de nouveau supplanté par un discours sur l'égalité. »

Et Louis Gallois qui préside la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) pense que le projet de loi est « inutile », farci de mesures « très régressives » et qui « maltraitent » les demandeurs d'asile. Les dernières déclarations de Collob reprenant la thèse sur le « grand remplacement » de l'extrême droite, éclaire définitivement l'orientation du gouvernement.

Quelle est la situation des migrant-es sur la ville de Tours, sur le département ?

Le sort fait aux migrant-e-s dans le département n'est malheureusement pas très différent de celui qui leur est

fait dans l'ensemble de la France. La préfecture d'Indre-et-loire applique cette politique maltraitante et arbitraire face à toutes les catégories de migrant-e-s.

Elle multiplie les refus de carte de séjour, les OQTF (Obligation à Quitter le Territoire Français), les assignations à résidence pour les « dubliné-e-s » (ceux qui n'ont pas le droit de déposer leur demande d'asile en France parce qu'ils ont déposé leurs empreintes dans un autre pays européen).

Qu'en est il des jeunes, dits « mineur-e-s isolé-es » ?

Le nombre de mineur-e-s isolé-e-s a doublé entre 2016 et 2017, c'est vrai en France mais aussi dans le département.

Ce sont pour l'essentiel des jeunes qui viennent de l'Afrique subsaharienne francophone.

Les institutions, notamment l'Aide Sociale à l'Enfance (l'ASE) dont c'est la mission et qui dépend du Conseil Départemental au lieu d'accroître leur capacité d'accueil pour les accueillir,

ont pratiqué un rejet massif.

Systématiquement l'ASE conteste la minorité du jeune sur son apparence physique ou sur la validité de ses papiers d'identité. Et elle n'applique pas la loi en refusant de le « mettre à l'abri ».

Depuis plus d'un an s'est constitué une nouvelle association UTOPIA 56 qui a mis en place un réseau de familles accueillant ces jeunes. Avec l'aide d'avocats ils font des recours auprès du juge pour enfants pour contraindre l'ASE à des prises en charge.

Ensuite la scolarisation de ces jeunes se fait avec l'aide de Chrétiens-Migrants et du Réseau Éducation Sans Frontières (RESF).

Quelles sont vos relations avec les institutions (mairie, conseil départemental, préfecture, ASE) ?

Les contacts que nous avons avec les institutions sont souvent conflictuels.

Nos associations aident les migrants matériellement, dans leurs démarches administratives, leur hébergement... Et nous sommes confrontés aux poli-



tiques gouvernementales de rejet menées par ces institutions.

Quelles sont vos relations avec le monde syndical, politique?

Avec les politiques nos liens sont comme avec les institutions, très conflictuels et pas vraiment meilleurs avec la gauche dite gouvernementale qui ne se différencie dans sa politique en rien de celle de la droite. La solidarité avec les « sans papiers » est formellement soutenue par les syndicats mais mon association (RESF) entretient des liens réguliers surtout avec Sud-Éducation et la FSU.

Quels sont vos besoins en terme de soutien humain, financier, logistique ?

Nos associations ne bénéficient d'aucune subvention, d'ailleurs nous n'en voulons pas, ce qui nous permet l'indépendance. Notre activité ne se développe que grâce aux militants et bénévoles qui nous aident. Nous faisons régulièrement des appels à dons. Pour vous donner un exemple de l'utilité de ces dons, la taxe d'une carte de séjour « vie privée et familiale » pour une personne est de 609 euros. Comment une personne sans notre aide, peut s'acquitter d'une telle somme alors qu'elle est en situation irrégulière et n'a pas le droit de travailler ? Il s'agit d'un véritable racket d'État ! En 2017 le RESF a récolté 15 000 euros pour aider à payer ces taxes.

Quel message voudrais tu faire passer à un-e adhérent-e de Solidaires 37 ?

Je suppose que les adhérent-e-s de Solidaires aspirent à vivre dans une société plus juste socialement, plus égalitaire, plus solidaire... mais ce projet ne peut pas se limiter aux frontières nationales. Nous vivons dans un monde globalisé. Dans les pays du sud les puissances impérialistes dont la France, mènent des guerres, vendent des armes, soutiennent des dictatures, pillent les richesses naturelles... Tout cela a

forcément des conséquences sur les populations qui migrent pour échapper aux guerres, à la misère, aux dictatures...

Le renforcement de l'Europe forte n'y fera rien, les populations continueront à fuir pour survivre malgré les risques de noyades en méditerranée. Sur cette planète les marchandises, les capitaux circulent librement, tout sauf les êtres humains. Alors battons nous pour imposer la liberté de circulation et d'installation contenue dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Résistance 37 c'est : Chrétiens Migrants, Collectif Albert Thomas, Collectif Solidaire des Réfugiés de St Pierre, Réseau Education Sans Frontières, Sud Rail Centre Val de Loire, La Table de Jeanne Marie, Utopia 56. Des associations plus ou moins récentes qui oeuvraient en soutien aux migrant-es de façon plus ou moins éparpillée. Leur union est une très bonne nouvelle. Peux tu nous dire comment vous avez réussi à vous regrouper, fédérer ?

Depuis toujours RESF et Chrétiens-migrants travaillent ensemble de manière très complémentaire. Mais récemment avec le démantèlement de la Jungle de Calais et l'ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) à St Pierre et en parallèle, l'arrivée en nombre de mineur-e-s, de nouvelles associations et collectifs se sont créé-e-s.

Cela correspond à un accroissement quantitatif et qualitatif de la Solidarité sur le département. Au fur et à mesure de cet accroissement, les militant-e-s ou bénévoles des différentes structures échangeaient sur leurs initiatives respectives, coordonnaient leurs actions. Résistance 37 n'a fait que formaliser ces liens qui préexistaient antérieurement.

Maintenant quand une structure fait une proposition d'action elle a un



cadre pour le faire directement aux autres ce qui est positif. L'exemple de cette nouvelle efficacité est l'ouverture depuis le 11 avril d'un squat « Le Bercail » dans des locaux paroissiaux à Tours nord permettant de mettre à l'abri plus de 40 personnes pour dénoncer l'incurie des pouvoirs publics.

Une conclusion ?

Il n'y a pas de « crise migratoire », en 2017 100 000 personnes sont entrées en France (chiffre officiel de l'Office Français des Réfugiés et Apatrides), la population française compte 67 millions de résident-es. Peut-on parler d'invasion ? Rapporté à sa population, la France est le 14ème pays européen sur 27 pour l'accueil des migrant-es, bien loin derrière de petits pays notamment la Suède ou de plus grand comme l'Allemagne.

D'ailleurs en 2016 le solde migratoire en France est négatif, c'est-à-dire qu'il y a plus de Français qui sont partis vivre à l'étranger que d'étrangers qui sont venus vivre en France. **Cessons de maltraiter les migrant-es, considérons-les comme une chance et un enrichissement et faisons de la France une terre d'asile .**

Pour tout contact :
37resistance@gmail.com.

Pour la défense de vos droits : une nouvelle union locale à Saint-Pierre-des-Corps

Les syndicats et adhérent-es de SUD-Solidaires 37 ont constitué une **union locale à Saint-Pierre-Des-Corps**. Cette Union locale est à la disposition des syndicats de Solidaires pour leur action et des salarié-es qui rencontrent des difficultés dans leur entreprise et souhaitent un conseil ou un soutien. Cette union locale est animée par les syndicats et syndiqué-es. Les adhérents-e souhaitant s'investir sont les bienvenu-es et force de propositions pour animer ce lieu.

Permanences Juridiques, le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 15h à 19h (1 juin, 15 juin, 6 juillet, 24 août, 7 septembre, 21 septembre 2018)

Ouverture du local le samedi 16 juin et 19 juillet 14h à 17h

Possibilité de rencontre sur rendez-vous

Union Locale de Saint Pierre des Corps 40 boulevard Jean Jaurès 37700 Saint Pierre des Corps

Téléphone : 0247549676 Mail : unionlocalesolidaires37700gmail.com Facebook : @UL Solidaires SPDC

Célébrer mai 68 cinquante ans après pour mieux l'enterrer ?

Nous n'y échapperons pas : les dénonciations bien sûr, mais aussi les récupérations, déformations, défigurations de mai 68 vont aller bon train.

Il y a ceux et celles qui assument clairement leur aversion pour ce que représente mai 68 (la droite, l'extrême droite et les patrons) et ceux et celles qui, bien souvent figures de mai 68 devenues porte-parole autoproclamées, n'ont qu'une obsession : que cela ne recommence pas. Et les « célébrations » qu'on va bien souvent nous servir auront bien cette fonction : nous persuader que c'est du passé et n'a rien à voir avec notre actualité.

On comprend bien cette propension à vouloir en finir avec mai 68, d'une manière ou d'une autre.

Mai 68 a été la démonstration que la jeunesse pouvait faire vaciller un

pouvoir politique autoritaire et que lorsque les travailleurs et les travailleuses se mettaient en grève pour de bon, le système capitaliste était paralysé.

Et surtout, mai 68 a imposé la nécessité de prendre parti : prendre le parti des étudiant-es contre la répression policière ; prendre le parti des grévistes contre les patrons ; prendre le parti de l'ouvrière de Wonder qui ne veut pas retourner au travail contre le bureaucrate syndical qui désire que tout ce « désordre » se termine au plus vite ; prendre le parti des femmes contre l'Ordre des médecins qui leur refuse la libre disposition de leur

corps ; prendre le parti des ouvriers immigrés de l'industrie automobile contre les milices patronales...etc.

Cinquante ans après, prendre parti reste plus que jamais d'actualité. Car l'esprit de rébellion et de résistance continue de souffler, comme nous l'avons connu dans la mobilisation contre la loi El Khomri, dans les mobilisations en défense des services publics, dans les mobilisations radicales de certains secteurs de la classe ouvrière (Goodyear, Air France, Continental, etc.), dans la solidarité avec les migrant-es...

Alors en ce qui nous concerne, nous nous tiendrons loin des « commémorations mortifères », mais nous nous attacherons à « rendre vivant » mai 68 : la grève générale, les occupations, l'élaboration et l'ébullition politique, les prises de paroles, la démocratie directe, c'est possible ! La preuve ? C'est arrivé en 68 !



L'extraordinaire exemple espagnol !

« **Le 8 je ne vais pas au boulot, ne fais pas le ménage et ne dépense pas un sou. Sans les femmes le monde s'arrête** » ou « **El 8 no voy al curro, no limpio ni gasto un duro. Sin nosotras para el mundo** ». Les paroles de cette chanson résument bien les mots d'ordre de la mobilisation du 8 mars dernier en Espagne, ainsi que l'ambiance festive qui a accompagné les manifestations dans plus de 120 villes et dans les rassemblements des femmes à midi sur les places de tout le territoire espagnol, réunissant **près de 6 millions de grévistes**.

Pour la **Plataforma feminista 8M** «le succès de la grève est le fruit d'un processus de toute une année et d'un travail en autogestion dans de grandes assemblées horizontales qui a réussi à mettre en relation le mouvement féministe et la société, avec des initiatives diverses et intergénérationnelles».

L'appel à la grève s'adressait à toutes les femmes sur 4 thèmes : travail, éducation, soins et consommation .



Si nous les femmes, nous arrêtons, le monde s'arrête

*Les intersyndicales femmes * des 29 et 30 mars derniers ont permis de revenir collectivement sur le 8 mars et ses enjeux.*

Après le 8 mars, l'action toute l'année !

La grève des femmes est un slogan politique. Qui fait débat car il y a derrière ce slogan plusieurs éléments. D'abord l'arrêt de travail en tant que tel. Car il ne s'agit pas de cloisonner cet appel à la grève au seul travail salarié. La situation des femmes, des inégalités qu'elles subissent, est liée à un rapport de domination qui couvre toutes les situations de vie : sa place dans la société, sa place en tant qu'être sexué, sa place au travail...

Autrement dit, **cette grève est publique comme privée** : les femmes à la maison peuvent cesser de travailler (s'occuper du domestique, de la prise en charge des enfants à la gestion de la maison), comme les salariées peuvent arrêter le travail.

La nécessaire construction d'un collectif unitaire des orgas syndicales avec les mouvements féministes.

Car ce qui se passe pour les femmes dans la société ou chez elles est déterminé en grande partie par un système social qui donne des rôles et des places différentes selon le sexe. Avec une hiérarchie et une exploitation : celle des hommes (le groupe social) sur les femmes. D'où la nécessité d'y travailler syndicalement et socialement.

Il s'agit aussi au travers de ce slogan **d'appeler les femmes à faire grève pour obtenir l'égalité qu'elles n'ont pas**.

Derrière la « grève des femmes », il y a le « par » et le « pour ». Une grève par les femmes et pour les femmes. Ce qui n'exclut pas des alliés : les hommes conscients.

Enfin, ce slogan est aussi une manière de relancer une dynamique de mobilisation. En mettant à l'ordre du jour la grève, on appelle les équipes syndicales à agir auprès des salarié.es. A remettre sur la table des revendications toutes simples : à travail égal ou de valeur égale, salaire égal par exemple. A faire état, toute l'année, des discriminations subies et surtout, à les combattre.

Pour réussir la « grève des femmes », il faut la construire toute l'année.

Parce qu'on ne peut pas se satisfaire du niveau de mobilisation des 8 mars. Et même si les équipes de Solidaires y participent de plus en plus, il reste à intégrer cette date comme une action interprofessionnelle et la concrétiser. Cela passe par des actions toute l'année, et pas seulement une semaine avant. Cela passe par la convergence des luttes des secteurs professionnels où sont majoritairement les femmes et leur relai. Cela suppose d'appeler à la grève, pas simplement de déposer un préavis. Cela nécessite une conscience politique et un volontarisme de tous les instants. Sans concession. Avec l'urgence d'en finir avec ces inégalités.

Pas dans 10 ans! Maintenant !

*** Les Intersyndicales Femmes , organisées depuis 21 ans par des militantes syndicalistes féministes de la CGT, FSU et Solidaires. En 2018, 450 personnes, ont suivi ces journées autour des thèmes : femmes et espace public, quelle retraite pour les femmes ?, luttes féministes et mouvement ouvrier, égalité professionnelle quel bilan ?**

Agenda Solidaires

Commissions (pour ces commissions l'aide est la bienvenue pour les animer et participer aux actions. Intéressé-e ? contactez Solidaires 37)

- **Développement** : Prochaines diffusions rdv 9 mai 10h45 à SUD Rail (11 rue B Pascal à Tours), les équipes partiront ensuite vers des lieux de diffusion définis par la commission. Les dates : .
- **Juridique** : prochaine réunion le **4 juin à 17h30** à la Camusière
- **Journal** : le journal a repris du service, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider.
- **Retraité-es** : Réunion de la commission le 9 juillet, le 10 septembre et le 12 novembre, 14h à la Camusière. Mobilisation nationale à venir le 14 juin. Aux syndicats : faire parvenir à la commission retraité-es, tout au long de l'année, les évolutions de la syndicalisation des retraité-es. Les adresses postale et électronique de vos adhérent-es qui partent en retraite.
- « **droits des femmes** » : Prochaine commission le **12 juin à 17h30** au local de Bretonneau.

Prochaines dates

Congres de Solidaires 37 les 4 et 5 octobre 2018.

- **Diffusion le 19 mai de 10h à 12h** sur le marché de Saint-Pierre-des-Corps pour faire connaître Union Locale N'hésitez pas à venir filer un coup de main : unionlocalesolidaires37700@gmail.com
- **22 mai, mobilisation dans la fonction publique**
- **Conférence de presse** de lancement de L'Union Locale de Saint-Pierre-des-Corps le **31 mai à 14h30** au local (40 boulevard Jean Jaurès 37700 Saint Pierre des Corps)
- **Permanences juridiques** à l'Union Locale de Saint-Pierre-des-Corps le **1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois** (1 juin, 15 juin, 6 juillet, 24 août, 7 septembre, 21 septembre 2018) de 15h à 19h au local (40 boulevard Jean Jaurès 37700 Saint Pierre des Corps)
- Le prochain **Conseil départemental interprofessionnel** se déroulera le **jeudi 7 juin 2018, à 14H.**

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11	sudptt36.37@gmail.com
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22	sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education	Tel : 02 47 85 11 15	sudeduc37@gmail.com
SUD Recherche EPST		sud@tours.inra.fr
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94	sud.celc@gmail.com
Solidaires Étudiant-es	solidaires.etudiant.e.s.tours@gmail.com	
SUD Rail	Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)	sudrail.tours@free.fr
SUD CAM	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42	syndicat.sudcatp@free.fr
SUD Michelin		sud-michelin.tours@neuf.fr
Solidaires Finances Publiques	solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr	
SNJ		snj.nrco@me.com

SOLIDAIRES SUD Kéolis Tours, SUD Culture, SUD Commerce, SUD Logement social, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD rural, SOLIDAIRES Informatique, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget

Union Locale de
Saint Pierre des Corps
40 boulevard Jean Jaurès 37700
Saint Pierre des Corps
Téléphone : 02 47 44 50 96

CONSEILLERS DU SALARIE

LEAUTÉ Sylvain Tours Agent EDF Tél : 06 81 11 02 48
PARESSANT Joël Nazzelles-Negron Retraité de la FTP Tél : 06.20.11.91.36
POIRRIER Gilles Azay le Rideau Agent de Fabrication Tél : 06.16.32.05.41
CARDONNA Bernard Montlouis sur Loire Electricien Tél : 06.30.89.44.83
bernard.cardonna@gmail.com
FIRMIN Jean-Luc Tours retraité SNCF Tél : 06 08 21 01 72

DEFENSEURS SYNDICAUX

LEAUTÉ Sylvain Tours Agent EDF Tél : 06 81 11 02 48
CARDONNA Bernard Montlouis sur Loire Électricien Tél : 06.30.89.44.83
bernard.cardonna@gmail.com
DEBRAUWER Dominique Agent SNCF 06 46 73 03 53, dom.debrauwer@hotmail.fr
LEROY Franck Postier, Saint Avertin Tél : 02 47 85 11 11
SARAZIN Jean-François Educateur spécialisé, Saunay Tél : 02 47 28 39 94
MONSTERLET Magalie Sainte Maure de Touraine téléopératrice Tél : 06 89 88 48 60